



## Insertion

# L'ASEF en progression

L'autre jeudi, les associations AMSAC (Austreberthe Multi-Services Aux Chômeurs) et ASEF (Austreberthe Services Emplois Familiaux) ont tenu successivement leur assemblée générale, dans la salle du CCAS de la mairie, sous la présidence de Jean-Louis Neubauer. Les deux associations ont le même conseil d'administration.

L'association Austreberthe Multi-Services Aux Chômeurs (AMSAC) a été créée en 1988. Cette association intermédiaire propose aux chercheurs d'emploi des missions ponctuelles, répondant à des besoins urgents, permettant de découvrir des métiers et de maintenir les droits sociaux. Ces missions s'inscrivent dans un parcours d'insertion élaboré avec le demandeur d'emploi. L'AMSAC assure un suivi et un accompagnement.

Les missions de travail se déroulent chez des particuliers, dans des collectivités ou des entreprises. L'AMSAC propose également une aide dans les démarches de recherche d'emploi, d'information sur les droits et démarches auprès des administrations, ainsi qu'un suivi et un accompagnement des missions et des projets. L'association emploie trois salariés permanents à temps plein, renforcés par une équipe de bénévoles. En 2009, trois cents personnes ont eu recours à l'association.

L'AMSAC compte 383 demandeurs d'emploi inscrits dans ses fichiers, dont 187 nouveaux.

L'ASEF met à disposition son équipe pour faciliter l'embauche



Les membres du bureau des deux associations

d'un salarié dans le cadre d'un emploi familial. Grâce à l'ASEF, le particulier n'a pas à se soucier des formalités administratives : contrat de travail, bulletins de salaire, déclarations sociales... L'association le met en relation avec un salarié et prend en charge toutes les formalités liées au contrat de travail. Chaque mois, le salarié reçoit sa paie et son bulletin de salaire et le particulier la facture correspondant aux heures effectuées le mois précédent par celui-ci.

L'ASEF est en constante progression, puisque les 72 personnes employées (64 femmes et 8 hommes) ont travaillé 16.870 heures en 2011, contre 11.000 heures en 2010.

Les locaux de l'AMSAC et de

l'ASEF, situés près de la Dame-Blanche, sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, pour recevoir les demandeurs d'emploi ainsi que les utilisateurs.

Rens. au 02.35.92.15.43 (fax : 02.35.92.31.95).

## Piscine fermée

La piscine Georges-Vallerey sera fermée du lundi 23 avril au mardi 1<sup>er</sup> mai inclus pour un arrêt technique obligatoire.

Réouverture pour le public mercredi 2 mai, de 12 à 14 heures et de 15 à 19 heures.